

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda

Le retour du Blues, le Père Noël prend le bus ! et les concerts de l'Ecole de musique
page 15

Zoom

Commemoration de l'armistice du 11 novembre
page 22

Brèves

Ville, quartiers et associations
page 24

Portrait

Noah et Bruno : deux petits champions boxeurs...
page 29



De joyeuses
fêtes à tous !

À votre service

Site internet
<http://www.villesaintandre.fr>

Les services
 Mairie 89 rue du Général Lederec BP 1
 59871 Saint André CEDEX - Tél. : 03 20 63 07 50,
 Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi
 au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence état civil
 Le samedi de 9 h 30 à 12 h.
 Permanences juridiques

Mme Lahouste, adjointe aux services à la population,
 reçoit les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois à partir de
 16 h 15 en mairie sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.
 Permanences du point d'accès aux droit
 Avocat, notaire, huissier, juristes, associations spéciali-
 sées vous reçoivent gratuitement en mairie sur RV.
 Rens. : 03 20 63 07 50.

Marché
 Mardi matin rue de l'Église et place du Général De Gaulle.
 Samedi matin esplanade face à la mairie.
 Action pour l'emploi

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.
 Cap - centre de loisirs (siège social)
 14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.
 Cap-crèche

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 75 11.
 Cap-halte-garderie "L'lie aux enfants"
 1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.
 Cap-Halte-garderie "station Bour' chou"
 5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.
 Cap-relais des assistantes maternelles

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 63 95 24.
 Permanence de 9 h à 11 h 30.
 Centre communal d'action sociale
 67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.
 Maison de retraite le Clos Fleuri

50 rue Georges-Muermens - Tél. : 03 20 21 80 80.
 Mission locale
 16 rue de l'Église - Tél. : 03 28 38 80 00.
 Antenne de la CPAM

3 rue Vauban. Ouverte du mardi au vendredi,
 8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.
 CAF (caisse d'allocations familiales)
 Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30

Site : www.caf.fr - 12 place du G-de-Gaulle.
 Initiatives Emplois Familiaux
 89, rue du Général-Lederec.
 Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr,
 site : www.ief59.com

Dossier page 4



Vivre en Forme !

Agenda page 16



Spectacles, activités et concerts
 pour tous les goûts

Éclats de vie page 19



Un beau défilé d'Allumoirs

Zoom page 22



Commemoration de l'armistice
 du 11 novembre

Brèves page 24



Ville, associations
 et quartiers

"Saint André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint André
 n° 144 - Novembre - Décembre 2013 - Tél. : 03 20 63 07 53
 Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédacteur en chef : Valérie Pignot
 Photos : direction de l'animation, de la culture et de la communication sauf mention contraire.
 Mise en page : Agence Gribouille, contact@cezagribouille.fr - Impression : La Mousine
 Retrouvez votre "Saint André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>
*"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (texte et photos) même partielle en dehors de
 l'utilisation strictement prévue du copiste est interdite sans autorisation expresse."*

En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgs@ville-saint-andre.fr
 Direction des services à la population
 (cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr
 Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr
 Service du personnel :
drh@ville-saint-andre.fr
 Services Techniques :
techniques@ville-saint-andre.fr
 Service enseignement
ecoles@ville-saint-andre.fr
 Service des sports :
sports@ville-saint-andre.fr
 Service Finances et Achats :
finances@ville-saint-andre.fr
 Service communication :
communication@ville-saint-andre.fr
 Secrétaire général et Affaires juridiques :
s.g@ville-saint-andre.fr
 Service Animation, Culture :
animation@ville-saint-andre.fr
 Cabinet de Maire :
cab.maire@ville-saint-andre.fr
 Cyber Centre :
cyber.centre@ville-saint-andre.fr
 Poste de police municipale :
police.municipale@ville-saint-andre.fr
 Syndicat d'initiative :
si.saintandre59@fr.fr
 Service jeunesse :
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr
 Service restauration scolaire :
resto@ville-saint-andre.fr
 Service environnement :
environnement@ville-saint-andre.fr
 Site internet et animations commerciales :
site.info@ville-saint-andre.fr
 Droit des sols :
droit.des.sols@ville-saint-andre.fr



« Dans un **souci d'impartialité**,
 en raison des élections municipales
 Il a été décidé de **suspendre**
les édits et les tribunes
 de toutes publications municipales ».

Vivre en Forme !

La ville de Saint-André organise des animations autour de l'alimentation depuis de nombreuses années.

Cela avait amené la ville à adhérer en 2007 au projet « Epode » (ensemble, prévenons l'obésité des enfants).

Ce projet visait, comme son nom l'indique, à enrayer la progression de l'obésité infantile, afin d'éviter que nos enfants développent des pathologies lourdes dues au surpoids et à l'inactivité.

Depuis 2011, Epode a évolué et est devenu « VIF » (Vivons en forme) dans la perspective d'élargir la thématique et de ne pas stigmatiser les personnes en surpoids. Nous vous proposons de faire le point sur les actions menées dans le cadre de VIF et sur les avancées constatées depuis le début de l'action.

La Ville Sympa...

Conserver la santé

« **Vivons en forme** » est un programme de prévention santé initié par l'association FLVS (Fédérons Les Villes pour la Santé) visant à prévenir l'obésité chez l'enfant, garantir la santé et le bien-être de tous, et contribuer à réduire les inégalités sociales de santé, en matière d'alimentation et d'activité physique.

L'objectif du programme « **Vivons en forme** » est d'aider les familles à modifier durablement leur mode de vie grâce à la mobilisation des acteurs locaux dans les municipalités impliquées. Ces modifications doivent permettre de tendre vers une alimentation équilibrée, diversifiée et abordable, et vers la pratique d'activités physiques régulières pour tous, intégrées dans le quotidien. Le programme « **Vivons en forme** » met à disposition des municipalités des outils et des actions concrètes à mettre en place pour parvenir à cet objectif.



VIF à Saint-André

Un projet suivi par de nombreux partenaires

Le programme VIF a reçu un bon accueil à Saint-André puisque de nombreux partenaires se sont investis et continuent de s'investir régulièrement pour la santé de chacun :

En premier lieu, les restaurants scolaires, impliqués depuis la création de la cuisine centrale en 2001, dans de nombreuses actions pédagogiques.

Parmi les dernières actions menées : **le challenge « Ch'ti Chef »** en partenariat avec les centres de loisirs qui propose à une dizaine d'enfants des centres de participer à un concours culinaire digne des grands ! Egalement d'actualité : une formation pour le personnel de service, qui donne aux agents les outils pour faire de « l'heure de cantine » un moment privilégié et convivial tout en éduquant l'enfant au « bien manger ».

Second partenaire : l'Éducation Nationale, à travers les directeurs et enseignants qui se sont inscrits aux animations proposées selon leurs projets scolaires et les programmes, puis ont émis des idées de prolongement aux actions pour favoriser les changements durables des comportements des enfants.

Parmi les actions mises en place en partenariat avec les écoles, il faut citer « **Éveille tes sens** ». Depuis 2011, cet atelier organisé par le service prévention santé de la mairie sensibilise chaque année 600 enfants au goût, à travers la découverte des fruits et des légumes. Comme cette animation touche les écoliers de la TPS au CE1, certains d'entre eux en sont déjà à leur 4^{ème} saison de découverte. Dernière en date en octobre dernier : la poire !

... qui veut le rester !



Vivre en Forme !

La Ville Sympa...

Près de 700 enfants des écoles ont également bénéficié d'une animation sur le fonctionnement du sommeil, « Le royaume de Morphée », créée dans le cadre de la Fraichi'Attitude en 2001. En effet, il a été démontré qu'un manque de sommeil favorise l'obésité.

Pour inciter les enfants à bouger, des cross ont été organisés dans les écoles pour valoriser les bienfaits de l'activité physique, et, dans le même ordre d'idées, rappellons que les cours de récréation ont été aménagés pour favoriser la dépense énergétique à Saint-Joseph, la Cessioie et Marie-Curie.



Autres petites actions ponctuelles dans les écoles : à Desbordes-Valmore, le goûter est constitué de fruits ; à la Cessioie, on participe au concours du Comité de promotion des produits régionaux (prix reçu cette année). Au groupe Schuman et à l'école La Fontaine, des jardins potagers ont été implantés, avec le concours du service environnement et du service prévention santé, afin de familiariser les enfants à la culture des fruits et légumes.

A Saint-Joseph, des actions « bien-être » et « bien vivre ensemble » ont été mises en place...

Parmi les autres partenaires du projet VIF, l'Interfel (Interprofession des fruits et légumes frais) a été présent sur toutes les animations d'éveil des sens ou lors des actions sur le marché de Saint-André à destination de tous les publics.

Les associations de parents d'élèves participent également en apportant leur soutien ou en organisant des manifestations (accompagnement des enseignants ou création du rallye inter-écoles en 2013 qui a reçu un beau succès).

Les partenaires santé (médecins, infirmières scolaires) font de la promotion santé au quotidien. Le réseau Diabète et Obésité Lille Métropole dispose d'un créneau horaire à la piscine municipale pour les patients obèses et diabétiques pris en charge par le réseau (110 entrées enregistrées en 2012).



Enfin, l'agence régionale de Santé est partenaire financier depuis 2003, et les services municipaux sont acteurs au quotidien : services de la mairie, CAP, CCAS, PMI, ainsi que les associations et les commerçants.

Un exemple de partenariat avec une association : la mise en place tout récemment d'une animation « sport pour tous » avec l'USSA Vacances. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Plan éducatif Local, permet aux enfants de moins de 12 ans de venir faire du sport avec l'un ou ses deux parents le samedi matin de 9h à 10h30. Toutes les semaines un sport différent est abordé afin d'éviter la lassitude. Cette activité est également ouverte aux adolescents et aux adultes toujours le samedi matin mais de 10h30 à 12h. Les inscriptions se font sur place (halle des sports de Peupliers).

... qui veut le rester !

Des actions multiples...



Le programme VIF est défini à Saint-André à partir de trois forces de proposition : D'abord, dans le cadre de base de VIF, l'association FLVS propose des thématiques annuelles que la ville met en place à sa manière telles que la formation du personnel, l'aménagement des cours de récréation, le goûter, les portions... Ensuite, à la demande d'un partenaire, notamment les écoles et les associations de parents d'élèves. Nous avons déjà évoqué plusieurs de ces actions dans le paragraphe précédent.

Enfin, après les enquêtes menées auprès des enfants et de leurs parents. En effet, les ateliers sont régulièrement suivis d'enquêtes sous forme de questionnaires. D'abord soumis aux enfants, les questionnaires ont été cette année étendus aux familles. Les retours, nombreux, permettent d'améliorer nos interventions et de guider nos stratégies de prévention santé.

Voici quelques exemples qui découlent directement de vos réponses :

- Pour l'animation « éveille tes sens », un livret de recettes liées au produit étudié a été créé pour permettre aux parents de cuisiner eux-mêmes les plats chez eux, avec les enfants. Ce livret est accompagné d'un questionnaire que l'enfant remplit de ses appréciations au cours de l'animation.
- C'est à la suite d'une enquête sur la présence des différents « écrans » que l'animation sommeil a été créée : à la demande des enseignants de maternelle, cette animation pourrait s'étendre aux 3-6 ans. Un livret « sommeil » a été édité en octobre pour les parents et les enfants.
- L'animation sur le goûter a été instaurée après le constat fait que beaucoup d'enfants consommaient un « double goûter » (à l'école et à la maison), souvent composé de viennoiseries et de barres chocolatées.
- Il est envisagé la création d'un parcours sportif le long de la Viro pour permettre la pratique d'une activité physique en famille.
- Soutien aux projets valorisant les activités physiques non compétitives ou culturelles, en famille (fêtes d'écoles, semaine de la solidarité internationale, de la mobilité, du jardinage ou du développement durable, rallye inter-école, etc.)



La Ville Sympa...

Des résultats déjà tangibles

La question qui intéresse les parents, et plus largement les Andrésiens, est de savoir si ces initiatives sont suivies d'effet.

À la fin de l'année 2012, le résultat d'une enquête auprès des parents des enfants de Très petite section au CE1 (plus de 300 retours de questionnaires) a fourni les données suivantes, à l'origine du choix de poursuite, de renforcement ou de création de nos actions :

65,5%	des enfants consomment des fruits au quotidien et 70% des légumes.
45,5%	des parents rencontrent des difficultés à faire goûter un plat nouveau à son enfant.
93,2%	des enfants prennent un petit déjeuner le matin.
28,4%	prennent encore une collation plusieurs fois par semaine et 37,7% prennent des viennoiseries chaque semaine.
70%	des enfants demandent à aider en cuisine à la préparation des repas.
10,6%	des enfants ont une télévision dans leur chambre.
	le temps de sommeil chez les enfants n'est globalement pas suffisant.
55,2%	des enfants ont une activité physique en dehors de l'école (en club pour 74,8% de ceux-ci), ce qui est beaucoup pour des maternelles.

En juin 2013, ce sont les résultats de l'enquête de satisfaction auprès des 540 enfants participant à l'éveil des sens (324 retours de questionnaires) qui sont tombés :

25%	des enfants goûtaient déjà facilement les fruits et légumes.
	pour les autres enfants, 50% ont changé de comportement suite aux ateliers. Ils sont plus curieux, goûtent plus facilement, aiment des fruits ou légumes qu'ils ne connaissaient pas avant.
7%	des familles utilisent à chaque fois les livrets recettes, et 61% de temps en temps.

Il faut noter que depuis la création des livrets de liaison, le taux d'enfants qui parlent des ateliers à la maison et en discutent avec leurs parents a doublé (jusqu'à 75% pour l'animation sur les pastèques et les melons). Pratiquement tous les parents ont répondu « oui » à la poursuite de cette animation (une seule réponse négative !).

Enfin, ce trimestre, le service prévention santé a collecté les premiers résultats de l'enquête dans le cadre de l'animation sur le sommeil (attention, pour l'instant, il s'agit des retours de 2 classes de CE2 uniquement, soit 35 questionnaires)

85,7%	des enfants ont discuté de l'animation dans leur famille.
88,6%	des parents ont apprécié les 2 livrets sommeil (enfants et parents).
	les parents pensent que cette animation est utile, doit être maintenue et 20% expriment un besoin de l'élargir à d'autres publics (adolescents et parents).
94,3%	des enfants dorment plus de 10 heures par nuit avant l'école, mais seulement 91,4% dans le cas contraire.
22,8%	des enfants ont des difficultés pour s'endormir.
34,3%	ont des réveils nocturnes de temps en temps.
25,7%	des enfants ont un écran dans leur chambre, ce qui peut entraîner une mauvaise qualité de sommeil et, bien sûr la sédentarité.

En 2007, au moment du démarrage d'Épode, une collecte de mensurations et poids avait été effectuée, de façon anonyme bien sûr. Le taux de surpoids et d'obésité était alors de 17,25% sur notre commune pour les enfants de la Grande section au CM2.

Cette collecte n'a pas encore été répétée, mais si l'on se base sur les chiffres fournis par la PMI on constate une forte baisse du surpoids et de l'obésité chez les enfants de 4 ans (surpoids : 15,5% en 2005, 4,6% en 2011, obésité : 2,80% en 2005 et 1,1% en 2011, la courbe étant plus éloquente depuis 2007).

Ces chiffres encourageant laissent à penser que la prise en charge très précoce de l'éducation des enfants au « bien manger » et à certaines règles d'hygiène de vie permet effectivement d'enrayer une prise de poids qui peut s'avérer très néfaste à la santé... !

Pour tous renseignements supplémentaires :
 Dorothee GERMAIN
 Service Prévention-Santé
 Tél. 06 42 07 09 34 ; E-mail : prevention.sante@ville-saint-andre.fr



« Dans un **souci d'impartialité**,
 en raison des élections municipales
 Il a été décidé de **suspendre**
les édits et les tribunes
 de toutes publications municipales ».

Inscriptions sur les listes électorales, attention, plus que quelques jours !

Pour voter aux prochaines élections de 2014, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre. Adressez-vous aux guichets de la mairie ou téléchargez l'imprimé à partir du site de Saint-André (www.villesaintandre.fr). Pour les derniers retardataires, une permanence aura lieu le 31 décembre de 8h30 à 12h.

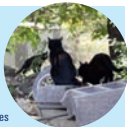
Pièces à fournir : une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile prouvant le rattachement à la commune doivent être présentés. La mairie se charge de faire rader l'intéressé des listes sur lesquelles il était inscrit auparavant. Rappel : les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office : vérifiez que vous avez bien reçu votre carte !

Pour tous renseignements supplémentaires : 03 20 63 07 41.

Animaux errants

Nous vous rappelons qu'il est interdit de mettre de la nourriture sur la voie publique pour nourrir les pigeons ou les animaux errants, ceci afin d'éviter leur prolifération, ainsi que celle des rats !

Pour plus de renseignements sur les animaux errants ou perdus : <http://lpa-refuge-animaux59.blog4ever.com>
Merci pour votre civilité.



Réception de la TNT

Six nouvelles chaînes sont disponibles sur la TNT depuis décembre 2012 (HD1, Equipe 21, 6 Ter, numéro 23, RMC découverte et Chérie 25). Vous les recevez sans doute déjà : si ce n'est pas le cas, sachez qu'elles seront disponibles par tous types de réception dans le Nord-Pas-de-Calais à partir du 17 décembre prochain : il vous suffira de faire une recherche automatique sur votre poste ou sur votre adaptateur.

Par ailleurs, suite à la mise en service sur Saint-André, d'émetteurs 4G d'un opérateur, il est possible que vous rencontriez des perturbations ponctuelles dans la réception de vos chaînes (par antenne réseau). Dans ce cas, vous pouvez appeler le 0 970 818 818.

Si vous recevez la télévision par un autre système que l'antenne réseau, contactez directement votre opérateur.

Le carnet

Naissances : Eliot Eggermont, le 1^{er} avril - Athénaïs Monte, le 18 avril - Anouk Speters, le 1^{er} septembre - Maéline Monchoix, le 14 septembre - Martin Chamla, le 15 septembre - Eléne Hubert, le 20 septembre - Elys Milki, le 20 septembre - Paul Dupuis Blondeau, le 25 septembre - Ryan Guioit, le 28 septembre - Lou-Anne Mounier, le 12 octobre - Yveline Prou, le 20 octobre - Anais Novaver, le 29 octobre - Lisa Lafleche, le 28 septembre.

Mariages : François Rohart et Héloïse Couliou le 13 juillet
Julien Subdau et Céline Jezewski le 17 août
Martin Delesalle et Laura Jouveaux le 24 août
Rémy Dehemme et Ilona Paichnik le 24 août
Mathieu Debrock et Clémence Marietton le 31 août
Kevin Baraffe et Lily Lemaire le 7 septembre
Grigory Glorie et Lydie Baillet le 7 septembre
Yann Vander Cruyssen et Pauline Baras le 13 septembre
Dimini Foulon et Maïmoun Ousouli le 14 septembre
Aurélien Beaque et Claire Hochart le 14 septembre
Jérémy Piet et Pauline Nivesse, le 14 septembre
Thibault Leblon et Amandine Lecozuev le 5 octobre
Mathieu Tenza et Betty Dehaene le 12 octobre
Nicolas Haziane et Sabina Azzouz le 8 novembre.

Décès : Désirée Van Weydevel, veuve Ducrocq, le 15 août - Claude Lebrun, le 9 septembre - Mariel Liebat, le 10 septembre - Maurice Segers, le 16 septembre - Marcel Fleuisse, le 27 septembre - Thérèse Baillieu, veuve Deblonde, le 30 septembre - Françoise Delebarre, épouse Fourme, le 2 octobre - Laurence Mechelaere épouse Van Belleere, le 4 octobre - Laurent Simandry, le 12 octobre - Paul Van Caeneghem, le 13 octobre - Madeleine Vandevanmet, le 16 octobre - Christia Rizco, épouse Colomar, le 17 octobre - Solange Vhormant, veuve Decrock, le 20 octobre - Christiane Laffieux, le 22 octobre - Janine Gooxy, épouse Touard, le 25 octobre - Roger Bernard, le 26 octobre - Luis Jimenez Sanchez, le 27 octobre - André Pricave, le 29 octobre - Patrick Lucas, le 1^{er} novembre - Frans Verhagen, le 2 novembre - Danièle Frelier, épouse Verhagen, le 2 novembre - Jacques Wessels, le 5 novembre - Guy Laforêt, le 8 novembre - Jeanne Poulain, épouse Komolka, le 9 novembre.

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

Développement durable

Salon de la mobilité

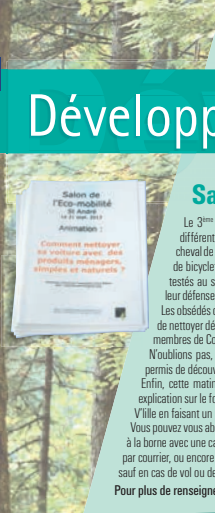
Le 3^{ème} salon de la mobilité s'est déroulé sous le soleil le 21 septembre dernier. Les différentes animations ont eu du succès : les enfants ont particulièrement apprécié le cheval de la calèche qui emportait les promeneurs pour un petit tour en ville. Les propriétaires de bicyclette ont fait faire une révision complète de leur véhicule, les conducteurs se sont testés au simulateur de conduite - avec quelques accidents heureusement virtuels ! (Pour leur défense, précisons que les commandes sont plus sensibles que dans les vraies voitures...) Les obsédés du ménage ont pris renseignements au stand de l'association « Vivez nature » afin de nettoyer désormais avec des produits naturels, et les férus de course à pied ont poursuivi les membres de Courses et Passion dans le parc Vandame !

N'oublions pas, bien sûr, la promenade champêtre organisée par le Syndicat d'Initiative qui a permis de découvrir la périphérie campagnarde de Saint-André.

Enfin, cette matinée fut l'occasion d'étréner les V'illes, tous frais débarqués. Après une petite explication sur le fonctionnement de la borne de retrait, les élus andréens ont vérifié le confort des V'illes en faisant un petit tour dans les rues de la ville !

Vous pouvez vous abonner aux V'illes pour une utilisation de 24h ou 7 jours sur Internet ou directement à la borne avec une carte bancaire. Pour une durée d'un an, l'abonnement se fait sur le site Internet ou par courrier, ou encore dans une « maison V'ille ». Une caution est demandée : elle n'est pas encaissée sauf en cas de vol ou de dégradation. Les 30 premières minutes d'utilisation du V'ille sont gratuites.

Pour plus de renseignements sur l'utilisation des V'illes : www.ville.fr ou au 03 20 40 40 40.



Plus de place ?

Vous avez des difficultés à trouver où vous garer ? Nous vous proposons ci-dessous un tableau récapitulatif des 996 places de stationnement dans les parkings et leur situation en ville. Chaque parking est équipé d'une ou plusieurs places PMR (pour personne à mobilité réduite). Merci de respecter ces emplacements spécifiquement réservés aux handicapés.

Rue du 8-mai-45	7
ZEPELIN	49
Avenue des Peupliers	19
Rue Pierre-Curie	21
Place-de-Gaule	43
Place-de-la-Gare	25
Rue Romanet	33
Rue des Rossignols	15
Rue du Maréchal-de-Boufflers	68
SITE DUOROCO	53
Square de la Renaissance	12
Parking STADE KETELS	33
Avenue de Lattre-de-Tassigny	66
TASSIGNY ROCADE	8
Avenue des Tulipes	12
VAUBAN CPAM	12
VAUBAN TULIPES	7
Avenue de Verdun	17
Rue des Vertes-Feuilles	29
Rue Victor-Hugo	50
Avenue des Violettes	7

182/184/186 rue Leclerc	5
Rue de la Zèbre DB	20
Rue des Alsouettes	15
Rue Alsace-Lorraine	28
Rue Raymond-Berr	8
Rue Bouvreuils	13
CCAS	7
Rue Clemenceau	24
Rue du Président-Coty	14
Rue des Ecoles	27
GRUPE SCOLAIRE SCHUMAN	23
Rue Jean-XVIII	44
Rue du Président-Kennedy	45
Rue Kuhlmann	29
LAMBERSART REPUBLIQUE	29
Rue Lavoisier	16
LECLERC CLEMENCEAU	9
Rue des Ilas	12
Square Berthou	12
Rue Pasteur prolongée	20



A ces parkings, il faut rajouter bien entendu les emplacements situés le long de chaque rue. Parmi les créations récentes : 25 places rue Pasteur (doublement de l'offre), 9 places rue de Lille (en terre-plein central), 5 places rue de la Briqueterie (doublement) 24 places rue Sainte-Hélène (doublement) et rue Chanzy, le nombre de places est passé à 71 contre 39 auparavant.

Agenda



14 décembre

Les « Samedis de l'Opérette » à 15h, entrée gratuite, salle Wauquier. Renseignements au service animation/culture : 03 20 63 07 46

17 décembre

Audition puzzle à 18h30 de l'école de musique, salle Wauquier.

21 décembre

Gala, USSA Arts Martiaux, salle Wauquier. Passage du Père Noël à 11h30, face à la mairie.

30 décembre

Don du sang de 8h30 à 13h et de 15h à 20h30.

31 décembre

Soirée Saint-Sylvestre, Saint-André/Wieliczka, salle Wauquier. Soirée Saint-Sylvestre, USSA Foot, salle Saint-Jean.

5 janvier

Galette des Rois de l'UNC AFN, salle Wauquier.

du 24 janvier au 8 février

Seven Nights to Blues Festival, salle Wauquier, voir détails article.

1^{er} février

Concert, école de musique, salle Saint-Jean.

16 février

Concert rencontre, école de musique, salle Wauquier.

25 février

Don du sang de 10h à 19h salle Wauquier.

8 mars

Les « Samedis de l'Opérette » à 15h, entrée gratuite, salle Wauquier.

13 mars

Repas du Club des Seniors, salle Wauquier.

14 mars

Soirée des talents, collège Saint-Joseph, salle Wauquier.



Le retour du Blues

La 8^{ème} édition du Seven nights to Blues Festival se profile à l'horizon 2014. Tous les ans, Saint-André renouvelle son rendez-vous avec le blues au cours de ce festival qui convie les plus grandes voix et les meilleurs musiciens du genre, et qui s'élève désormais comme une référence pour le monde du blues et pour le public.

La 8^{ème} saison se déroulera du 24 janvier au 8 février et se déclinera en 7 soirées et 7 concerts décollant. En voici le programme :

vendredi 24 janvier : ouverture du Seven Nights to blues festival avec BB & the Blues Shacks.



Ce groupe originaire de la région d'Hanovre conjugue la précision allemande à un vrai feeling puisé au fin fond de l'Amérique, le tout au service d'un blues « Texas swing » et jump blues des années 40 et 50. Une musique festive pour une excellente entrée en matière !

samedi 25 janvier : Egidio « Juke » Ingala & the Jacknives.

Originaire de Milan, Egidio « Juke » Ingala fait l'unanimité chez les aficionados de « l'Harmonica blues ». Du swing, du jump, et du rhythm'n'blues, le tout servi par une grande puissance d'exécution, c'est la marque de « Juke ». Il sera accompagné des Jacknives qui font revivre les racines d'un blues profond.

vendredi 31 janvier : Willie Maze.

Willie Maze fêtera ses 50 ans de batterie durant le festival ! Le batteur belge accompagné de nombreux bluesman et notamment au sein du groupe Electric Kings. Il est l'accompagnateur préféré des artistes américains de passage en Europe. Un concert plein de surprise en perspective...

samedi 1^{er} février : Big Pete's Band.

Big Pete est un harmoniciste et chanteur hollandais qui s'est forgé une réputation en Europe du Nord-Ouest, en particulier après sa collaboration avec Lester Butler (Red Devils). Se produisant dans la plupart des festivals qui comptent des deux côtés de l'Atlantique, il revient cette année à Saint-André pour notre plus grand plaisir.



dimanche 9 février : Thorbjorn Risager.

C'est Thorbjorn Risager, jeune danois au style blues-rock teinté de jazz et de soul qui assurera le concert dominical. Il est auteur-compositeur, et guitariste et chanteur de son groupe. Ses influences ? Ray Charles et BB King... Sa voix puissante et expressive est au service d'un blues original.



jeudi 13 février : Alegria & the Özdemir.

Repérée dès l'école secondaire, la jeune Alegria Weng a bénéficié des cours de l'école de musique de Westphalie en Allemagne. Sa voix est d'une puissance peu commune pour une adolescente. Elle se produit depuis 2011 avec les Özdemir, Levent à la batterie et au piano, Kenan à la guitare. Les légendes des sixties telle Aretha Franklin les inspirent, mais aussi des artistes comme Joss Stone ou Amy Winehouse.

vendredi 14 février : The Mofa Party Band.

Arrivés tout droit de leur Californie, les frères Clifton, membres du Mofa Party Band, vont vous délivrer une musique brute, remplie d'énergie, et un spectacle dynamique. C'est un blues authentique, qui va à l'essentiel, et qui vous emportera pour conclure en beauté ce festival.



Tarifs : place assise : 12 euros - place à table : 18 euros
(sauf le dimanche 9 février : tarif unique de 12 euros)

Billetterie : sur place, mais vous pouvez aussi réserver vos places par E-mail, il vous suffit pour cela d'écrire à sevennights2014@yahoo.fr en communiquant vos noms et prénoms ainsi que le nombre de places à réserver et le ou les concerts choisis. Le festival accuse réception de votre mail. Paiement sur place. Places délivrées 30 minutes avant à l'entrée du concert. (merci de présenter l'accusé de réception de la réservation).

Pour tout renseignement : sur l'adresse E-mail ci-dessus, dès aujourd'hui. Ou par téléphone, depuis la France : 06 67 72 38 08, depuis l'étranger : +33 (0) 6 67 72 38 08 de 10h à 20h chaque jour y compris le week-end.

**Les concerts auront lieu à la salle André-Wauquieur, 65 rue du Général-Leclerc à Saint-André.
Site Internet : www.nouveaumondeblues.org**

Le Père Noël prend le bus !

Pour ménager ses rennes qui auront bien du boulot à fin du mois, le père Noël prendra un bus de la collection de l'Amiram pour faire son habituelle tournée en Val de Deûle. Il arrivera à Saint-André le samedi 21 décembre, à 11h30, face à la mairie. Tous les enfants sages sont invités à venir le voir, avec son amie Détilie-la-Grenouille. Il y aura sûrement des surprises dans l'air...!

Les enfants sont également invités à participer au concours de dessin (renseignements à l'office de tourisme du Val de Deûle, 21 place du Général-de-Gaulle à Wambrechies Tél : 03 28 38 84 21 tourisme59118@wambrechies.fr)



Les concerts de l'Ecole de musique

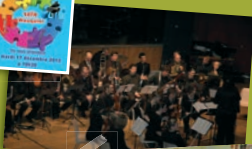
Le début d'année sera décidément musical à Saint-André : après le blues et l'opérette, ce sont les musiciens de nos orchestres andrésiens qui se donneront en spectacle. Le 17 décembre à 18h30 à la salle Wauquier, vous retrouverez les différentes classes d'instruments de l'école pour une « **audition-puzzle** ».

C'est un moment privilégié pour découvrir chaque instrument.

Le 16 février, l'école invitera les musiciens de Méteren pour un **concert-rencontre** qui se déroulera salle Wauquier à 18h30.

Les orchestres des deux villes interpréteront séparément et ensemble (une centaine de personnes !) un programme mêlant variétés, jazz, et musiques de films français. Enfin, le 18 mars à 18h, toujours salle Wauquier, vous assisterez à « **Mon Premier Concert** ». Les élèves de l'école, enfants ou adultes, ayant débuté un instrument en septembre vous invitent à venir constater leurs progrès.

Renseignements supplémentaires : école de musique de Saint-André au 03 20 40 76 91 (l'après-midi)



Éclats de vie

Ados : que faire pendant les vacances ?

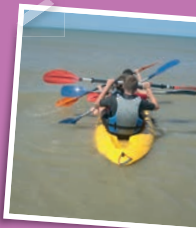


À Saint-André, le service jeunesse est spécifiquement chargé de proposer aux jeunes de la ville des animations intéressantes pour occuper leurs temps libres.

Toute l'année, le "97. Jeunes" accueille les jeunes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Ils peuvent s'y détendre ou y trouver des informations au Point Info Jeunesse.

Durant les vacances scolaires, des programmes spéciaux sont établis. Pour les vacances de Noël, patinoire, bowling, cinéma, déco, jeux de rôles, théâtre et sortie, sont notamment prévus. Du 1er au 8 mars, un séjour à Saint-Jean-de-Maurienne est organisé pour 24 jeunes.

D'autres animations ont lieu ponctuellement : l'été dernier, le "97. Jeunes" avait organisé le projet « Sport sans frontières » : pendant une semaine, les jeunes Andrésiens ont reçu des ados de Dormagen et de Wieliczka dans le cadre du programme européen « Jeunesse en action ». A travers des activités sportives, les jeunes européens ont travaillé sur les notions de respect, de fair-play, de solidarité et de tolérance. A la fin de la semaine, chaque ado reçu en souvenir un livret composé des photos prises tout au long de la semaine.



Pour tout renseignement complémentaire : service jeunesse au 97. Jeunes (97, rue Sadi-Carnot) - Tél. : 03 28 52 39 92 - E-mail : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr
Site de la ville : www.villesaintandre.fr



Un beau défilé d'Allumoirs

La fête des allumoirs fait partie de ces traditions ancestrales qui entretiennent l'identité locale. A Saint-André, elle est toujours bien vivante car de nombreux enfants participent chaque année à ce défilé. Défilé précédé d'un concours du plus bel allumoir qui permet de constater que l'imagination des petits Andréens est débordante, et suivi d'un feu d'artifice pour terminer la soirée en apothéose.



Les gagnants de l'édition 2013 sont :
Clément Liégeois, Jade Trénel, Clémentine Ingelaere, Gabriel Charlet, Elisa Fernandes, Morgane Ablin, Tom Bento, Ayline Cléry, Jeanne Collier et Salomé Speters.

Bravo !

La semaine bleue sous le signe du rire et de la fraternité

La rière, nos aînés y ont incontestablement eu droit lors de cette semaine qui leur est consacrée chaque année grâce au spectacle de la Cie du Rire, aux repas animés, au spectacle de sosies et aux jeux Intervilles !

Quant à la fraternité, elle était présente chaque jour entre les aînés, bien sûr, mais aussi partagée avec les ados du Conseil des Jeunes et les enfants de la maison Henri-Pestalozzi : tous ensemble, ils ont réalisés un spectacle sur les pays d'Europe qui a enchanté les nombreux spectateurs.

La fraternité s'est manifestée également à travers une donation de 1000 € au profit de l'association « Tous les amis d'Haïti », donation qui a été rendue possible grâce à la vente d'objets réalisés par les aînés fréquentant les foyers-restaurants de Saint-André. Une belle réussite cette année que cette semaine bleue, avec une moyenne de 185 participants par jour.



Lucien et Jacqueline : en prenant des gants...

Lucien et Jacqueline Eckhauette ont réinterprété à leur façon l'expression lors du rigoureux hiver 1950. Lucien, rencontrant Jacqueline frigorifiée dans les transports en commun, n'écoula que sa galanterie et lui offrit ses gants. La délicatesse paya car 3 ans plus tard, ils se mariaient, et tous deux ont été reçus en mairie ce 5 octobre pour fêter leurs noces de diamant !

Lucien Eckhauette a effectué une carrière d'ingénieur spécialisé en tuyauterie et chaudronnerie. Jacqueline Delmulle, elle, a fait son apprentissage dans le textile, puis, après quelques années consacrées à l'éducation de ses enfants, a travaillé à la mairie de Lille, notamment à l'accueil. M. et Mme Eckhauette fait partie des « Amis de Bridge ». Lucien a fait partie du Club Philatélique ainsi que de la chorale des Trente dont il conserve de joyeux souvenirs. Les deux jubilaires apprécient l'histoire, l'opérette et les voyages.

Tous deux dynamiques et joyeux, ils comptent bien accumuler encore de nombreux anniversaires de mariage !



Etxekoak : les voix basques

Le 8 novembre dernier, les chants traditionnels interprétés par le chœur Etxekoak ont charmé les spectateurs nordistes en les transportant à l'autre bout du pays le temps d'un concert. Cette chorale associative composée d'une trentaine de personnes, popularise la culture basque à travers le chant depuis près de 20 ans. Ces chants, religieux, festifs ou patriotiques, étaient introduits par une petite explication de leur origine ou de leur histoire. Les « gens de la maison » (traduction d'Etxekoak) nous ont ainsi donné un petit cours de culture basque bien sympathique.



Commémoration de l'armistice du 11 novembre

Des cérémonies émouvantes

Vous avez été nombreux, ce 11 novembre, à participer aux cérémonies de commémoration de l'armistice de 1918.

Des dépôts de gerbe ont été effectués au cimetière, sur le monument 14/18 et sur les tombes des soldats anglais et belges.

Une messe du souvenir a ensuite été célébrée à l'église Saint-André. A la sortie de l'office, un défilé a réuni les membres de l'UNC de Saint-André et tous les anciens combattants, les membres de l'Usarg (association de reconstitution historique) qui avaient revêtu pour l'occasion des uniformes d'époque, les scouts de Saint-André, les élus, ainsi que de nombreux Andrésiens. Le cortège a été conduit jusqu'au monument aux morts du parc Vandame, par les musiciens de la troupe « Eldo Orchestra », égrenant les airs militaires célèbres comme la marche de la 11ème DB ou *Sambre et Meuse*.

Là, il a été procédé à la lecture du message du ministre délégué aux anciens combattants, Kader Arif, et à plusieurs dépôts de gerbe au nom des scouts, de l'UNC et de la Municipalité.



Un repas pour les anciens combattants

Les anciens combattants de Saint-André se sont ensuite retrouvés à la salle Wauquier pour un repas familial et convivial offert par la ville, et toujours accompagné des musiciens de l'Eldo orchestra qui ont animé l'après-midi. Une rose a été offerte aux épouses des anciens combattants.



Bientôt le centenaire de la grande guerre : avis de recherche...

Pour commémorer le centenaire de la guerre 14-18, la ville de Saint-André organisera une exposition l'année prochaine. Si vous possédez des photos ou des documents sur cette période, que vous souhaitez partager avec les Andrésiens, vous pouvez vous adresser en mairie, au service communication (03 20 63 07 53).

Ces documents peuvent concerner un de vos aïeux, grand-père ou arrière grand-père, le représenter en situation, en uniforme... Nous recherchons des poilus originaires du Nord, et si c'est un Andrézien, c'est encore mieux ! L'idéal est de détenir également quelques informations sur ce personnage (date de naissance, date d'enrôlement dans l'armée, grade, fonction, anecdotes : prisonnier, mort pour la France, médaillé, infirmière, etc.)

Les illustrations seront exposées : vous devez vous assurer qu'elles ne sont pas soumises à des droits d'auteurs ou droits à l'image, ou avoir l'autorisation de les utiliser.

Vos documents ne seront pas exposés directement mais numérisés au service communication et restitués immédiatement. Si vous êtes équipés, vous pouvez également nous fournir directement les fichiers numériques par mail (attention, il faut une bonne définition : pas de document en dessous d'1 Mo).

Merci par avance de votre participation à cette manifestation de la mémoire...

Brèves de ville

L'objet insolite de Noël



Comme chaque année, la ville de Saint-André, en partenariat avec l'union commerciale, a le plaisir de vous proposer une animation commerciale pour les fêtes de fin d'année.

Le jeu consistera à découvrir un objet insolite chez votre commerçant ou artisan. Il s'agit d'un objet qui n'a rien à voir avec l'activité de ce dernier, par exemple un pot de peinture chez le charcutier.

Vous trouverez des grilles à remplir avec les objets découverts, grille à déposer dans l'urne prévue à cet effet dans le hall de la mairie. Le jeu se déroulera du 9 au 20 décembre. Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les bonnes réponses.

Vous trouverez la liste complète des commerces participants sur le site Internet de la ville : www.villesaintandre.fr ou téléphonez au responsable des animations commerciales au 03 20 63 07 63.

Nouveaux horaires de la gare

Le nombre de billets de train vendus sur Internet (site www.sncf.com) étant en constante augmentation, les achats aux guichets diminuent d'autant. Aussi, la gare de Saint-André va adapter ses horaires en fonction de la fréquentation des usagers. Le samedi étant la journée où s'effectue moins de 10% des ventes de tickets, ce créneau horaire va être supprimé.

Les nouveaux horaires seront effectifs à partir du 1^{er} février : vous pouvez dès lors venir acheter vos titres de transport du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.



Maintien du label « 3 fleurs » pour Saint-André

Après son passage durant l'été, le jury des villes et villages fleuris a délibéré et décidé de conserver le label « 3 fleurs » pour Saint-André. Il ne faut pas oublier en effet, que ce label est remis en jeu régulièrement (tous les ans ou tous les deux ans). Tout en remarquant quelques petites améliorations à apporter, le jury a particulièrement apprécié les efforts de la ville en matière d'environnement (gestion des arbres, préservation de la biodiversité, ruches, récupérateurs d'eau...) ainsi que les jardinières sur la mairie, les ronds-points, et l'aménagement de la Vano.

La ville a reçu son diplôme le 28 novembre au siège de la région.

Maisons fleuries

Si Saint-André est une ville fleurie, c'est aussi grâce à vous, Andrésiens, qui agrémentez vos façades et jardins pour contribuer à l'embellissement de la ville. C'est pourquoi, tous les ans, la municipalité récompense les plus belles réussites en matière de décor floral.

Cette année, sont arrivés en tête M. et Mme Izdebski, M. et Mme Pitteloin, et M. et Mme Minet pour les maisons, et pour les balcons, nous trouvons en haut du classement Mme Beignier, Mme Bodin et M. et Mme Bommaré.

Un prix départemental spécial a été attribué à M. et Mme Izdebski pour les maisons et à M. Grave pour les initiatives « collectif » (pour l'EPSM). M. Grave a également été primé au concours national des potagers pédagogiques pour son centre « Emile senteurs ». Bravo à eux ainsi qu'à tous les participants.



La maison gagnante

Brèves associations

Don de sang : un cadeau de valeur



À l'approche des fêtes de fin d'année, donner son sang peut être le plus beau cadeau pour ceux qui en ont besoin, quotidiennement ou suite à un accident. La fin de l'année est justement une période sensible, et pendant laquelle, malheureusement, les dons sont moins importants.

Alors, si vous ne deviez donner votre sang qu'une fois par an, c'est le bon moment... L'Établissement Français du Sang et l'association des donneurs de sang bénévoles de Saint-André organisent la prochaine journée de don sur notre commune le lundi 30 décembre 2013. Rendez-vous salle André-Wauquier - 65, rue du Général-Leclerc, de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Toutes les informations sur www.villesaintandre.fr
Informations également disponibles sur le site de l'Établissement Français du Sang (EFS) : www.dondusang.net

Judo-Club andrésien

Le Judo-Club andrésien entraîne et forme les petits judokas dès l'âge de 3 ans (en baby-judo). Les enfants apprennent ainsi à trouver la « voie de la souplesse » grâce un art martial composé de techniques de projection, de contrôles au sol et de clefs. Également traduisible par « le principe d'adaptation », le judo aide vos enfants à se maîtriser et à appliquer les valeurs morales qui sont inculquées au club.



Le baby-judo (3 à 5 ans) se déroule le vendredi de 17h à 18h

Les 5-6 ans ont cours le mercredi de 14h30 à 15h30

Les 6-14, le mercredi de 13h30 à 14h30

Les cours ont lieu au Dojo, avenue des Peupliers. Les frais d'inscription comprennent la licence et l'affiliation à la Fédération Française de Judo.

Pour plus de renseignements : François Bourrel au 06 30 23 30 38.



Gala solidaire de l'USSA Gym

L'USSA Gymnastique vous propose le samedi 14 décembre, son Gala donné au profit de la banque alimentaire. Dès 16 heures vous serez accueilli à la halle des sports des Peupliers pour le spectacle. Pour entrer, il vous suffira d'effectuer un don de denrées alimentaires.

Pensez notamment au café, au lait, au chocolat. Ces denrées seront remises à la banque alimentaire pour être distribuées aux personnes en difficulté.

Vous pouvez assister à un spectacle de qualité tout en faisant une bonne action.

Pour tout renseignement supplémentaire : 06 16 64 63 80 ou www.ussagymnastique.com



Des nouvelles de l'USSA Basket

La section Basket de l'Union Sportive de Saint-André organise son Tournoi de l'Épiphanie le dimanche 5 janvier prochain (équipes benjamins).

Celui-ci se déroulera de 9h à 17h salle Schuman. Vous êtes cordialement invités.

Pour les enfants qui souhaitent ne pas rester inactifs pendant les vacances de février, l'USSA Basket propose un stage tous les après-midi, également salle Schuman.

Pour tous renseignements : www.ussabasket.fr ou Mme Carpentier au 06 60 11 00 95.

L'association a reçu dernièrement à Douai, une récompense de la FSCF (fédération sportive et culturelle de France) pour leurs résultats en coupe de France. A leur actif également, une très belle initiative de la part des basketteurs cadets et cadettes qui ont animé fin octobre un atelier de basket à l'Institut Médico-Educatif « La Pépinière » de Loos, pour initier à ce sport de jeunes enfants handicapés (notamment des déficients visuels). Pour prouver que, même avec un handicap, on peut apprendre un sport et partager une passion commune : une belle leçon de « vivre ensemble ».



Fondation de France

Les Réveillons de la solidarité

La Fondation de France, organisme privé et indépendant reconnu d'utilité publique, ne peut agir que grâce au soutien des donateurs. En cette période de fêtes, plus que jamais, la Fondation de France doit être le trait d'union entre ceux qui veulent donner et ceux qui sont les plus en difficulté, que ce soit pour des raisons de chômage, d'âge, de handicap, de situation familiale ou de maladie. La Fondation de France lance un appel auprès du public pour permettre le soutien de 200 réveillons solidaires partout en France.

Réveillons qui offriront un moment de partage chaleureux et festif à 20 000 personnes fragilisées afin de lutter contre la solitude : mères seules avec leurs enfants, des personnes âgées, des personnes sans domicile fixe...

Intéressés par de petites associations, les Réveillons de la Solidarité font participer les personnes en difficulté à toutes les étapes du projet. En les mettant au cœur de l'organisation de repas, de spectacles, de goûters, ils leur permettent de sortir d'une logique d'assistantat et de retrouver dignité et fierté.

Pour soutenir cette action, vous pouvez faire un don, soit en ligne sur www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite soit par chèque, libellé à l'ordre de : « Fondation de France - Réveillons de la Solidarité », adressé à : Fondation de France - 40 avenue Hoche - 75008 Paris
Plus d'informations sur les Réveillons de la Solidarité sur : www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite



Nouvelles entreprises

Les Z'ateliers d'éveil musical

Séances d'éveil musical pour les petits, avec de nombreux instruments de percussions, mais aussi la guitare, le piano. Cours de piano.

2, rue Georges Bizet

Contact : Violaine GUILBERT

animatrice d'éveil musical

Tél : 09 52 24 02 06

E-Mail : zatemu@gmail.com

www.eveilmusical.blogspot.fr

Cabinet Clément Voreux

Masseur - Kinésithérapeute

Thérapie manuelle

Cabinet spécialisé dans le traitement

des douleurs articulaires

3, rue de l'église

Contact : Clément VOREUX

Tél. : 03 66 72 40 07

E-mail : clement.voreux@gmail.com

Cabinet Caroline SAVEY

Avocat - Domaines d'activité : droit de la famille, droit des contrats, droit de la responsabilité, réparation du préjudice corporel

169, rue Sadi-Carnot

Contact : Maître Caroline SAVEY

Tél. : 03 62 65 72 17

Fax : 03 45 44 04 57

E-Mail : carolinesavey@yahoo.fr

Mc Donalds

Restaurant

20, avenue de la Résistance

www.mcdonalds.fr



Les Patios d'or inaugurés...

La nouvelle résidence pour aînés « Les Patios d'or » a été inaugurée ce 19 septembre en présence des résidents et des enfants de l'école Schuman, voisine. Ainsi nos petits Andrétiens ont pu faire connaissance avec les anciens et leur souhaiter la bienvenue grâce à un symbolique lâcher de ballons.

Cet échange enfants/aînés illustre parfaitement l'esprit de partage et d'échange intergénérationnel voulu par l'implantation de cette résidence en plein cœur de la ville.

Au cours de la cérémonie, les visiteurs ont pu découvrir les jardins, le club house et l'appartement d'une locataire. Après la manifestation, un cocktail dînatoire et un après-midi jeux étaient proposés aux résidents et à leurs amis.

Avenue Liénart : un nouvel enrobé pour la piste cyclable

L'enrobé de l'avenue du Cardinal Liénart a été rénové il y a quelques semaines. Les cyclistes peuvent rejoindre Lambersart et Lille de façon plus confortable...



Noah et Bruno : deux petits champions boxeurs...

Il y a de la graine de champion à Saint-André, dans tous les domaines !

Noah et Bruno sont des adeptes de la boxe anglaise, la seule qui soit reconnue aux Jeux Olympiques nous précise Pascal Eluecq, leur entraîneur.

Noah Lopez, 10 ans, pratique la boxe éducative depuis 4 ans au Boxing Club de Wasquehal, « c'est mon tonitru, qui était déjà boxeur, qui m'a donné envie de l'imiter. Ce que j'aime dans la boxe, c'est que cela m'a appris à me maîtriser, j'étais trop énévé avant... »

Son compagnon d'entraînement, Bruno Verstrepen, avait déjà 4 années de boxe Thai derrière lui quand il s'est reorienté vers la boxe anglaise. « Ce n'est pas du tout le même sport, par exemple, en Thai, on donne des coups de genou ou de pied, ce qui est interdit en boxe anglaise. Moi, j'aime bien la boxe parce que ça m'aide à me calmer. »

Noah a déjà obtenu un beau palmarès puisqu'il a été champion de Flandres poussin (moins de 36 kg), benjamin (moins de 39 kg) et benjamin 2^{ème} année (moins de 42 kg). Bruno n'est pas en reste, puisque, alors qu'il vient juste de débiter la discipline, il a déjà été sélectionné pour les Jeux en Nord qu'il a gagné !

Pour leur entraîneur, Pascal Eluecq, c'est le résultat d'une rigueur et d'une pratique régulière. « Nous sommes un peu sévères mais c'est nécessaire : la boxe exige de respecter des règles. Le comportement général des enfants est également contrôlé : ils savent qu'ils ne

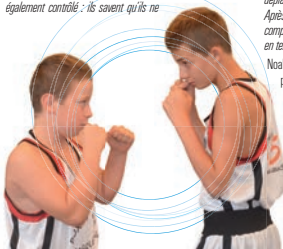
font pas de la boxe pour se battre à l'extérieur. Si nous apprenons qu'ils se sont battus, ils sont privés d'entraînement pendant un temps. De même s'il y a du laisser-aller dans leurs résultats scolaires : nous leur faisons comprendre qu'ils ne gagneront vraisemblablement pas leur vie grâce à la boxe. Il ne faut donc pas qu'ils négligent l'école. »

Les petits boxeurs, jusqu'à l'adolescence, font de la boxe éducative. Cela signifie notamment qu'ils ne portent pas de coups puissants comme dans les combats, mais se contentent de chercher à toucher l'adversaire, sans frapper. Tout est dans la maîtrise, et les résultats sont jugés sur les qualités techniques et tactiques des élèves.

Pour gagner, Pascal Eluecq joue tout sur l'« explosivité » : « c'est notre botte secrète, celle que nous enseignons à nos élèves : vitesse et mouvement, et coup d'œil ! ». Botte secrète que Pascal a sûrement dû apprendre auprès de son ancien coach, Ali Negab, qui est toujours entraîneur au club de Wasquehal pour les amateurs et professionnels, et dont il est devenu l'adjoint.

Noah et Bruno apprennent à canaliser leur énergie au fil des leçons : « Avec Pascal, on commence la séance d'entraînement avec l'échauffement, puis, on apprend tous ensemble les techniques : déplacements, attaque, moyens de défense. Après, on fait un assaut et si l'on n'a pas compris, on reprend la technique. De temps en temps, on travaille au sac. »

Noah compte bien continuer à pratiquer pendant plusieurs années et remporter, pourquoi pas, de nombreux titres. Quant à Bruno, il aimerait beaucoup devenir professionnel. Nous souhaitons bonne chance à ces deux petits Andrétiens.



Le service civique : un tremplin pour l'emploi

Vous êtes âgé(e) de 18 à 25 ans et souhaitez vous rendre utile tout en préparant votre avenir professionnel ? Pensez au service civique volontaire !

Le service civique permet aux jeunes avec ou sans qualification ou diplôme, de travailler au sein d'une collectivité ou d'une association durant 6 à 12 mois. C'est l'occasion pour eux de vivre une première expérience professionnelle et d'acquérir de nouvelles compétences. Le jeune est accompagné dans la définition de son projet d'avenir et reçoit une formation. Durant le service, il perçoit une indemnité mensuelle de 573€.



À l'initiative du SIVOM Alliance Nord-Ouest en partenariat avec l'association Unis-Cité

et le soutien de la Mission Locale, les communes de Lambersart, Marquette, Pérenchies, Saint-André et Wambrechies proposent de recruter 20 volontaires à raison de 27h/semaine, pour 8 mois, à partir de février 2014.

Quels sont les postes proposés ?

Mener, en binôme :

- **Une mission en faveur des personnes âgées** isolées pour créer du lien social et favoriser le lien intergénérationnel : visites de convivialité, recueil de mémoire, ateliers multimédia...

- **Une mission en faveur de l'environnement** : sensibilisation des enfants et du grand public au développement durable, actions de protection de l'environnement pour favoriser la biodiversité...

- **Une mission dans les domaines de la culture et des loisirs** en favorisant l'accès à la culture pour tous, en participant au montage d'expositions, de spectacles, d'animations d'ateliers pour enfants...

Si vous êtes intéressé par le service civique, venez participer à une réunion d'information le mercredi 11 décembre à 14h, le mardi 17 décembre à 9h30 ou le mardi 7 janvier à 13h30 (sur Inscription), au SIVOM Alliance Nord-Ouest : 03 20 63 01 30, 187 rue de Menin à Marquette-lez-Lille (Liane 91 -arrêt Lazaro) E-Mail : accueil@sivomano.fr



Les fêtes approchent : que diriez-vous d'un petit avant-goût en gagnant un repas dans un restaurant ? Pour cela, il vous suffit de répondre correctement à ces 4 questions et croiser les doigts pour être tiré au sort parmi les bonnes réponses. Bonne chance !

1. Où le service jeunesse emmènera-t-il des jeunes Andrésiens en vacances de ski du 1^{er} au 8 mars prochain ?
2. Que signifie le sigle « VIF » ?
3. Que devez-vous apporter pour assister au gala solidaire de l'USSA Gym ?
4. Sur quel sujet la ville recherche des photos et anecdotes pour une exposition qui aura lieu l'année prochaine ?

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 17 janvier :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 144, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex
- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

Bravo !

Félicitations à la gagnante du concours du « Saint-André magazine » de septembre-octobre : **Delfine Morel** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : deux stations V'lille.
- 2 : 1742.
- 3 : « palette de couleurs ».
- 4 : 18,19 et 20 octobre.

DU 24 JANVIER
AU 24 FÉVRIER

seven nights to
BLUES

FESTIVAL
2014



le retour du **BLUES**

Saint  **André**

La ville sympa... qui veut le rester!